



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI COURT TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## **• L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %) , aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation

montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande.

Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement.

Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui a imposé à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 pbs en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du

crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction.

En terme de gestion, pendant la première moitié de l'année, nous avons conservé une position sous-pondérée en sensibilité par rapport à l'indice de référence et construit progressivement une sous-exposition sur les pays périphériques, notamment l'Italie. A partir, d'octobre nous avons réduit notre sous-sensibilité pour revenir à une position neutre par rapport au benchmark. Après le fort écartement des spreads de crédit sur la première partie de l'année, nous avons profité du ton positif pour revenir progressivement courant octobre. Nous avons privilégié les financières et quelques subordonnées à call court au profit d'agences allemandes.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à -4.27% pour la part RC, -4.27% pour la part RD, et -4.18% pour la part S par rapport à un indice à -4.97%.

#### Démarche ESG

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

<b>Méthode VAR</b>			
<b>Levier au 31/12/2022</b>	<b>Niveau minimum</b>	<b>Niveau maximum</b>	<b>Niveau moyen</b>
29%	0,68%	8,15%	2,28%

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace



Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

03/05/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

01/06/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

01/06/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la synthèse de l'offre de gestion (Part S)

## BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>142 680 393,44</b>	<b>130 663 323,98</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>113 535 510,50</b>	<b>100 346 487,65</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	113 535 510,50	100 346 487,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>15 981 481,87</b>	<b>27 797 521,66</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	15 981 481,87	27 797 521,66
Titres de créances négociables	15 981 481,87	27 797 521,66
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>12 845 026,07</b>	<b>2 519 314,67</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 845 026,07	2 519 314,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>318 375,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	318 375,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>270 454,10</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>270 454,10</b>	<b>0,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>13 509 805,29</b>	<b>1 084 203,74</b>
<b>Liquidités</b>	<b>13 509 805,29</b>	<b>1 084 203,74</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>156 460 652,83</b>	<b>131 747 527,72</b>

## BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	157 936 325,15	131 217 260,35
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	58 356,75	785,50
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-4 366 219,13	-1 296 320,85
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	2 468 226,26	1 777 160,42
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>156 096 689,03</b>	<b>131 698 885,42</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>318 375,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>318 375,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	318 375,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>41 509,66</b>	<b>44 782,59</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>41 509,66</b>	<b>44 782,59</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>4 079,14</b>	<b>3 859,71</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>4 079,14</b>	<b>3 859,71</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>156 460 652,83</b>	<b>131 747 527,72</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323	29 833 860,00	0,00
Total Taux	29 833 860,00	0,00
Total Contrats futures	29 833 860,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	29 833 860,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>29 833 860,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 686,34	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 366 077,61	2 589 590,66
Produits sur titres de créances	2 345,60	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 371 109,55</b>	<b>2 589 590,66</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 965,73	12 124,89
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 965,73</b>	<b>12 124,89</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>2 365 143,82</b>	<b>2 577 465,77</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	488 855,71	585 074,21
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 876 288,11</b>	<b>1 992 391,56</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	591 938,15	-215 231,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>2 468 226,26</b>	<b>1 777 160,42</b>

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report  
Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010289090	0,5382 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012172286	0,27 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295391	0,5 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0013529427	0,5382 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010289090	Néant
IC	FR0012172286	Néant
S	FR0013295391	Néant
RD	FR0013529427	Néant

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010289090 RC**

Néant

**Part FR0012172286 IC**

Néant

**Part FR0013295391 S**

Néant

**Part FR0013529427 RD**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			



## • **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### • **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### • **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

### • **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### • **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

### • **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### • **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>131 698 885,42</b>	<b>174 485 214,24</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	47 141 503,18	5 993 589,59
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 154 279,46	-47 799 050,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 353,33	92 871,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 918 135,73	-1 506 114,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	156 030,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-610 000,00	0,00
Frais de transaction	-2 640,26	-627,14
Différences de change	-175,45	-261,07
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 710 717,93	-1 515 092,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 289 224,97	-2 578 507,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 578 507,04	-1 063 414,92
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-318 375,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-318 375,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-66 047,17	-44 036,39
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 876 288,11	1 992 391,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-0,01	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>156 096 689,03</b>	<b>131 698 885,42</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	87 723 580,78	56,20
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 162 987,24	4,59
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 523 026,38	1,62
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	16 125 916,10	10,33
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>113 535 510,50</b>	<b>72,73</b>
<b>Titres de créances</b>		
Bons du Trésor	14 985 134,00	9,60
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	996 347,87	0,64
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>15 981 481,87</b>	<b>10,24</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Taux	29 833 860,00	19,11
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>29 833 860,00</b>	<b>19,11</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	105 637 405,09	67,67	0,00	0,00	7 898 105,41	5,06	0,00	0,00
Titres de créances	14 246 649,50	9,13	0,00	0,00	1 734 832,37	1,11	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	13 509 805,29	8,65	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 079,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	29 833 860,00	19,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 638 728,44	3,61	31 935 169,30	20,46	58 940 355,36	37,76	11 809 700,94	7,57	5 211 556,46	3,34
Titres de créances	4 752 625,75	3,04	4 898 330,07	3,14	6 330 526,05	4,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 509 805,29	8,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 079,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	29 833 860,00	19,11	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>			<b>Devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 539,53	0,00	539,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>30/12/2022</b>
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>30/12/2022</b>
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>30/12/2022</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>3 109 718,23</b>
	XS1069549761	BFCM 3%210524	3 109 718,23
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>12 845 026,07</b>
	FR0000009987	UNION + SI.3DEC	5 003 040,78
	FR0007033477	CM-AM INST.ST RC6D	5 497 209,22
	FR0010941328	CM-AM OBLI ISR 3D	105 289,70
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	2 239 486,37
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>15 954 744,30</b>



**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	58 356,75	785,50
Résultat	2 468 226,26	1 777 160,42
<b>Total</b>	<b>2 526 583,01</b>	<b>1 777 945,92</b>

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>A1 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 627 053,77	1 555 474,52
<b>Total</b>	<b>1 627 053,77</b>	<b>1 555 474,52</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
<b>C3 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	714 742,18	85 121,80
<b>Total</b>	<b>714 742,18</b>	<b>85 121,80</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
<b>D1 PART DIST RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	107 936,70	68 139,59
Report à nouveau de l'exercice	76 850,36	69 210,01
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>184 787,06</b>	<b>137 349,60</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	76 550,852	90 852,784
Distribution unitaire	1,41	0,75
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 366 219,13	-1 296 320,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-4 366 219,13</b>	<b>-1 296 320,85</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>A1 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 930 247,17	-1 138 427,50
<b>Total</b>	<b>-2 930 247,17</b>	<b>-1 138 427,50</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C3 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C3 PART CAPI S</b>		
Capitalisation	-1 208 166,07	-57 975,41
<b>Total</b>	<b>-1 208 166,07</b>	<b>-57 975,41</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>D1 PART DIST RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-227 805,89	-99 917,94
<b>Total</b>	<b>-227 805,89</b>	<b>-99 917,94</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	76 550,852	90 852,784
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	A1 PART CAPI I	214 454,63	0,211	1 016 372,65	0,00	0,00	0,00	4 123,69
31/12/2018	C1 PART CAPI C	143 161 601,04	533 918,279	268,13	0,00	0,00	0,00	-2,79
31/12/2018	C2 PART CAPI N	195 590,54	181,392	1 078,27	0,00	0,00	0,00	-6,86
31/12/2018	C3 PART CAPI S	10 524 531,24	39 208,854	268,42	0,00	0,00	0,00	-2,52
31/12/2019	A1 PART CAPI I	215 714,41	0,211	1 022 343,17	0,00	0,00	0,00	-10 478,19
31/12/2019	C1 PART CAPI C	126 398 476,62	469 819,020	269,03	0,00	0,00	0,00	-3,43
31/12/2019	C2 PART CAPI N	197 034,83	181,392	1 086,23	0,00	0,00	0,00	-9,49
31/12/2019	C3 PART CAPI S	9 396 509,21	34 854,139	269,59	0,00	0,00	0,00	-3,16
31/12/2020	A1 PART CAPI I	0,00	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI C	154 520 861,92	574 279,180	269,06	0,00	0,00	0,00	-1,61
31/12/2020	C2 PART CAPI N	197 849,16	181,392	1 090,72	0,00	0,00	0,00	-2,20
31/12/2020	C3 PART CAPI S	8 230 342,29	30 494,124	269,89	0,00	0,00	0,00	-1,35
31/12/2020	D1 PART DIST D	11 536 160,87	102 227,256	112,84	0,00	0,45	0,00	-0,81
31/12/2021	A1 PART CAPI IC	0,00	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	115 659 996,67	432 624,696	267,34	0,00	0,00	0,00	0,96
31/12/2021	C3 PART CAPI S	5 892 731,89	21 951,926	268,43	0,00	0,00	0,00	1,23
31/12/2021	D1 PART DIST RD	10 146 156,86	90 852,784	111,67	0,00	0,75	0,00	-1,09
30/12/2022	A1 PART CAPI IC	0,00	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	104 757 451,26	409 336,163	255,92	0,00	0,00	0,00	-3,18
30/12/2022	C3 PART CAPI S	43 211 310,24	167 997,857	257,21	0,00	0,00	0,00	-2,93
30/12/2022	D1 PART DIST RD	8 127 927,53	76 550,852	106,17	0,00	1,65	0,00	-2,97

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
<b>A1 PART CAPI IC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

	En quantité	En montant
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 959,578000	7 215 789,50
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-51 248,111000	-13 355 151,79
Solde net des Souscriptions / Rachats	-23 288,533000	-6 139 362,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	409 336,163000	

	En quantité	En montant
<b>C3 PART CAPI S</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	154 729,025000	39 923 469,36
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 683,094000	-2 257 018,70
Solde net des Souscriptions / Rachats	146 045,931000	37 666 450,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	167 997,857000	

	En quantité	En montant
<b>D1 PART DIST RD</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20,920000	2 244,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 322,852000	-1 542 108,97
Solde net des Souscriptions / Rachats	-14 301,932000	-1 539 864,65
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	76 550,852000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>A1 PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 139,55
Montant des commissions de souscription perçues	1 139,55
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 139,55
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 139,55
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C3 PART CAPI S</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D1 PART DIST RD</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5,71



	<b>En montant</b>
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription perçues	5,71
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	5,71
Montant des commissions de souscription rétrocedées	5,71
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

	<b>30/12/2022</b>
FR0012172286 A1 PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	0,00
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>30/12/2022</b>
FR0010289090 C1 PART CAPI RC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,40
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	431 500,89
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>30/12/2022</b>
FR0013295391 C3 PART CAPI S	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,30
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	20 671,14
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>30/12/2022</b>
FR0013529427 D1 PART DIST RD	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,40
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	36 683,68
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>30/12/2022</b>
Créances	Coupons et dividendes	2 625,00
Créances	Dépôts de garantie	267 829,10
<b>Total des créances</b>		<b>270 454,10</b>
Dettes	Frais de gestion	41 509,66
<b>Total des dettes</b>		<b>41 509,66</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>228 944,44</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>142 362 018,44</b>	<b>91,21</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	113 535 510,50	72,74
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	15 981 481,87	10,24
TITRES OPC	12 845 026,07	8,23
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>270 454,10</b>	<b>0,17</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-41 509,66</b>	<b>-0,03</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>13 505 726,15</b>	<b>8,65</b>
DISPONIBILITES	13 505 726,15	8,65
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>156 096 689,03</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>113 535 510,50</b>	<b>72,73</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>113 535 510,50</b>	<b>72,73</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>87 723 580,78</b>	<b>56,19</b>
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>						<b>715 220,30</b>	<b>0,46</b>
XS0907606379 AMCOR 2,75% 13-220323	22/03/2013	22/03/2023	EUR	700	2,75	715 220,30	0,46
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>1 647 729,92</b>	<b>1,06</b>
BE0002631126 KBC GROUP 1,125% 19-250124	25/01/2019	25/01/2024	EUR	4	1,125	396 464,77	0,25
BE6257983286 APETRA 3,125% 13-250923	25/09/2013	25/09/2023	EUR	7	3,125	704 173,15	0,46
EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026	22/03/2021	04/03/2026	EUR	600		547 092,00	0,35
<b>TOTAL CANADA</b>						<b>4 952 016,99</b>	<b>3,17</b>
XS0953580981 PROV.DE QUEBEC 2,25% 13-170723	17/07/2013	17/07/2023	EUR	3 000	2,25	3 022 138,36	1,93
XS1985806600 TORONTO DOMINION B 0,375% 19-24	25/04/2019	25/04/2024	EUR	2 000	0,375	1 929 878,63	1,24
<b>TOTAL SUISSE</b>						<b>1 649 144,04</b>	<b>1,06</b>
CH1142231682 UBS GROUP BONDS 03112026	03/11/2021	03/11/2026	EUR	325		289 028,29	0,19
CH1168499791 UBS GROUP TV22-210325	21/03/2022	21/03/2025	EUR	376		364 802,87	0,23
XS1400224546 EUROFIMA 1/4% 16-250423 EMTN	25/04/2016	25/04/2023	EUR	1 000	0,25	995 312,88	0,64
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>18 789 737,46</b>	<b>12,04</b>
DE000A168Y22 KRED WIEDERAUFBAU 0,375% 16-23	14/01/2016	15/03/2023	EUR	3 000	0,375	3 000 481,64	1,92
DE000A1R07S9 KRED WIEDERAUFBAU 2,125% 13-23	03/09/2013	15/08/2023	EUR	8 900	2,125	8 945 558,25	5,72
DE000A30VQA4 VONOVIA SE 0% 12042027	12/10/2022	23/05/2027	EUR	3	4,75	297 718,68	0,19
DE000A3MP7J5 KRED WIEDERAUFBAU 0,125% 22-25	01/03/2022	30/06/2025	EUR	680	0,125	635 059,08	0,41
DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375% 22-	17/01/2022	17/01/2026	EUR	5	0,375	439 678,08	0,28
1701 DE000CZ40N04 COMMERZBANK 0,625% 19-	28/05/2019	28/08/2024	EUR	2 000	0,625	1 912 483,56	1,23
280824MTN							
XS1026109204 FRESENIUS SE 4% 14-010224	11/02/2014	01/02/2024	EUR	400	4,00	407 647,56	0,26
XS1615677280 LANDW RENTENBANK 0,625% 17-0527	18/05/2017	18/05/2027	EUR	1 000	0,625	904 558,36	0,58
XS2051667181 CONTINENTAL AG0923	12/09/2019	12/09/2023	EUR	550		539 429,00	0,35
XS2264712436 CLEARSTREAM FRA 0% 20-011225	01/12/2020	01/12/2025	EUR	7		632 975,00	0,41
XS2282094494 VOLKSWAGEN LEASING 0,25% 21-26	12/01/2021	12/01/2026	EUR	1 000	0,25	885 178,36	0,57
XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625% 22-25	17/02/2022	17/02/2025	EUR	2	0,625	188 969,89	0,12
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>7 541 004,47</b>	<b>4,83</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126	15/10/2020	31/01/2026	EUR	2 000		1 821 920,00	1,17
XS1201001572 BCO SANTANDER 2,5%15-25	18/03/2015	18/03/2025	EUR	10	2,50	995 941,51	0,64
XS1752476538 CAIXABANK 0,75%18-180423	18/01/2018	18/04/2023	EUR	20	0,75	2 001 904,93	1,28
XS1956025651 SANTANDER CONS 1%19-270224	27/02/2019	27/02/2024	EUR	10	1,00	981 493,15	0,63
XS1991397545 BANCO SABADELL 1,75%19-100524	10/05/2019	10/05/2024	EUR	6	1,75	583 812,57	0,37
XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125	26/01/2022	26/01/2025	EUR	10		964 016,99	0,62
XS2455392584 BANCO SABADELL TV22-240326	24/03/2022	24/03/2026	EUR	2	2,625	191 915,32	0,12
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>24 511 925,37</b>	<b>15,69</b>
FR0010466938 OAT 4,25%07-25102023	03/05/2007	25/10/2023	EUR	2 700 000	4,25	2 754 622,85	1,75
FR0010804500 ORANO 4,875%09-230924 EMTN	23/09/2009	23/09/2024	EUR	20	4,875	1 038 983,29	0,67
FR0011559145 CREDIT AGRICOLE 3,39%13-181023	18/10/2013	18/10/2023	EUR	1 000 000	3,39	1 007 793,21	0,65
FR0013201084 VERITAS 1,25%16-070923 STD AL	07/09/2016	07/09/2023	EUR	10	1,25	1 001 191,10	0,64
FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624	26/06/2017	26/06/2024	EUR	10	1,25	949 151,10	0,61
FR0013286838 BNQ POSTALE 1%17-161024 EMTN	16/10/2017	16/10/2024	EUR	8	1,00	763 843,51	0,49
FR0013312493 BPCE 0,875%18-310124	31/01/2018	31/01/2024	EUR	5	0,875	491 209,38	0,31
FR0013323722 HSBC 0,6%18-200323	20/03/2018	20/03/2023	EUR	15	0,60	1 502 476,03	0,96
FR0013403441 SOCIETE GENERALE 1,25%19-0224	15/02/2019	15/02/2024	EUR	5	1,25	493 783,70	0,32
FR0013508686 LA POSTE 0,625%20-211026	21/04/2020	21/10/2026	EUR	8	0,625	712 781,70	0,46
FR0013509726 BPCE 0,625%20-280425	28/04/2020	28/04/2025	EUR	10	0,625	937 480,82	0,60
FR0013512381 KERING 0,25%20-130523	13/05/2020	13/05/2023	EUR	3	0,25	298 544,88	0,19
FR0013516051 ESSILORLUXOTT 0,25%20-050124	05/06/2020	05/01/2024	EUR	10	0,25	975 566,30	0,62
FR0014001N46 OAT 0,00%21-250224	21/01/2021	25/02/2024	EUR	400 000		387 412,00	0,25
FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326	16/03/2021	16/03/2026	EUR	7	0,125	629 946,40	0,40
FR0014003Z81 CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625	14/06/2021	14/06/2025	EUR	14	0,107	1 284 703,13	0,82
FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626	29/06/2021	29/06/2026	EUR	4		354 416,00	0,23
FR0014007VF4 BPCE 0,375%22-020226	02/02/2022	02/02/2026	EUR	4	0,375	362 404,71	0,23
FR0014008FH1 ARVAL SERV LEAS 0,875%22-0225	17/02/2022	17/02/2025	EUR	5	0,875	475 080,62	0,30
FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN	05/05/2022	05/05/2025	EUR	3	1,25	289 407,58	0,19
FR001400AO22 SOCIETEGENERALE TV22-300525	30/05/2022	30/05/2025	EUR	10		977 368,90	0,63
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	7	2,625	698 386,16	0,45
XS1808338542 MTN BNP PARIBAS SA 17042024	17/04/2018	17/04/2024	EUR	2 500	1,00	2 448 251,71	1,57
XS1974787480 TOTALENERGIES SE TV19-PERP.	04/04/2019	31/12/2050	EUR	1 000		959 656,99	0,61

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2067135421 CREDIT AGR.0,375% 19-1025 EMTN	21/10/2019	21/10/2025	EUR	20	0,375	1 840 940,55	1,18
XS2203995910 SODEXO 0,5% 20-170124	17/07/2020	17/01/2024	EUR	700	0,50	684 990,75	0,44
XS2517103250 CIE DE ST GOBAIN 1,625% 0825	02/08/2022	10/08/2025	EUR	2	1,625	191 532,00	0,12
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>3 855 430,09</b>	<b>2,47</b>
XS1140857316 STD CHARTERED 3,125% 14-191124	19/11/2014	19/11/2024	EUR	1 500	3,125	1 479 934,11	0,96
XS1254428896 HSBC HOLDINGS 3% 15-300625	30/06/2015	30/06/2025	EUR	1 000	3,00	990 029,86	0,63
XS1819575066 ROLLS-ROYCE 0,875% 18-090524	09/05/2018	09/05/2024	EUR	600	0,875	569 195,67	0,36
XS2407357768 NATWEST MKTS 0,125% 21-121125	12/11/2021	12/11/2025	EUR	522	0,125	467 256,86	0,30
XS2421006201 WESTPAC SEC 0,427% 21-141226	14/12/2021	14/12/2026	EUR	400	0,427	349 013,59	0,22
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>696 031,49</b>	<b>0,45</b>
XS2337060607 CCEP FIN IRL 0% 21-060925	06/05/2021	06/09/2025	EUR	763		696 031,49	0,45
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>6 851 905,51</b>	<b>4,39</b>
IT0005408080 CDP 1,5% 20-200423	20/04/2020	20/04/2023	EUR	5	1,50	504 191,37	0,32
XS0193945655 AUTOSTRADA ITALIA 5,875% 04-24	09/06/2004	09/06/2024	EUR	12	5,875	1 268 627,34	0,81
XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5% 17-270625	28/06/2017	27/06/2025	EUR	1 100	1,50	1 041 951,04	0,67
XS2017471553 UNICREDIT 1,25% 19-250625	25/06/2019	25/06/2025	EUR	1 000		963 525,34	0,62
XS2027957815 MEDIOBANCA 1,125% 19-150725	15/07/2019	15/07/2025	EUR	1 000	1,125	939 881,37	0,60
XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125% 20-0525	26/05/2020	26/05/2025	EUR	1 600	2,125	1 553 031,45	1,00
XS2300208928 SNAM 0% 21-150825	15/02/2021	15/08/2025	EUR	640		580 697,60	0,37
<b>TOTAL JAPON</b>						<b>2 422 175,02</b>	<b>1,55</b>
XS2028899727 M BISHI UFJ FINL 0,339% 19-0724	19/07/2019	19/07/2024	EUR	1 500	0,339	1 435 575,49	0,92
XS2489981485 M BISHI UFJ FINL TV22-140625	15/06/2022	14/06/2025	EUR	1 000	2,264	986 599,53	0,63
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>1 907 568,71</b>	<b>1,22</b>
DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125% 22-221125	22/11/2022	22/11/2025	EUR	6	4,125	596 811,95	0,38
ES0305523005 SIX FINANCE 0% 20-021225 REG-S	02/12/2020	02/12/2025	EUR	9		807 354,00	0,52
XS2406913884 HIGHLAND HLDGS 0% 21-121123	11/11/2021	12/11/2023	EUR	518		503 402,76	0,32
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>5 096 001,14</b>	<b>3,26</b>
XS1307369717 ENEXIS 1,5% 15-201023	20/10/2015	20/10/2023	EUR	769	1,50	763 764,79	0,49
XS1771838494 ING GROUP 1,125% 18-140225	14/02/2018	14/02/2025	EUR	10	1,125	964 465,48	0,61
XS2049154078 ING GROEP TV19-030925	03/09/2019	03/09/2025	EUR	10		935 044,25	0,60
XS2413696761 ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	10		926 089,86	0,59
XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25% 22-171125	17/01/2022	17/11/2025	EUR	774	0,25	703 675,84	0,45

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2441244535 NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325	31/03/2022	31/03/2025	EUR	222	0,75	210 789,52	0,14
XS2526839175 SIEMENS FIN NV 2,25%22-100325	08/09/2022	10/03/2025	EUR	6	2,25	592 171,40	0,38
<b>TOTAL NORVEGE</b>						<b>870 338,71</b>	<b>0,56</b>
XS1967582831 SPBK 1 SR-BANK 0,625%19-250324	25/03/2019	25/03/2024	EUR	900	0,625	870 338,71	0,56
<b>TOTAL SUEDE</b>						<b>2 784 177,23</b>	<b>1,78</b>
XS2440678915 VOLVO TREASURY 0,625%22-140225	14/02/2022	14/02/2025	EUR	452	0,625	427 077,09	0,27
XS2521820048 VOLVO TREASURY 2%22-190827	19/08/2022	19/08/2027	EUR	243	2,00	226 013,53	0,14
XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026	05/10/2022	05/10/2026	EUR	1 400	4,125	1 427 357,72	0,92
XS2555192710 SWEDBANK3,75 %1125	14/11/2022	14/11/2025	EUR	700	3,75	703 728,89	0,45
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>3 433 174,33</b>	<b>2,20</b>
XS1458405898 BANK OF AMERICA 0,75%16-260723	26/07/2016	26/07/2023	EUR	750	0,75	744 508,66	0,48
XS1560863802 BANK OF AMERICA TV17-070225	07/02/2017	07/02/2025	EUR	1 000		986 277,67	0,63
XS2080317832 BALL 0,875%19-150324	18/11/2019	15/03/2024	EUR	600	0,875	579 491,01	0,37
XS2116728895 FMCC 1,744%24	20/02/2020	19/07/2024	EUR	600	1,744	578 758,31	0,37
XS2405467528 GENERAL MILLS 0,125%21-151125	16/11/2021	15/11/2025	EUR	600	0,125	544 138,68	0,35
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>7 162 987,24</b>	<b>4,59</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>1 010 061,11</b>	<b>0,65</b>
DE000CZ45WX9 COMMERZBANK TV21-241123	24/11/2021	24/11/2023	EUR	10		1 010 061,11	0,65
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>911 525,10</b>	<b>0,58</b>
XS2476266205 BANCO SANTANDER TV05052024	05/05/2022	05/05/2024	EUR	9		911 525,10	0,58
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 408 271,00</b>	<b>0,90</b>
FR0014009EH2 L OREAL TV22-290324	29/03/2022	29/03/2024	EUR	4		403 605,11	0,26
FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026	12/10/2022	12/10/2026	EUR	10		1 004 665,89	0,64
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>1 366 012,31</b>	<b>0,88</b>
XS2388490802 HSBC HLDGS TV21-240926	24/09/2021	24/09/2026	EUR	1 375		1 366 012,31	0,88
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>2 186 591,76</b>	<b>1,40</b>
DE000A3KY367 ALLIANZ FINANCE II TV21-221124	22/11/2021	22/11/2024	EUR	2		203 122,23	0,13
XS2407911705 THER FISHS FINI TV21-181123	18/11/2021	18/11/2023	EUR	1 177		1 178 541,15	0,75
XS2466171985 DAIM T INTL FIN TV22-061023	06/04/2022	06/10/2023	EUR	8		804 928,38	0,52
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>280 525,96</b>	<b>0,18</b>
XS2439004339 PROLOGIS TV22-080224	08/02/2022	08/02/2024	EUR	280		280 525,96	0,18



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>2 523 026,38</b>	<b>1,62</b>
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>						<b>479 509,74</b>	<b>0,31</b>
XS2430285077 TOYOTA FIN AUST 0,064%22-0125	13/01/2022	13/01/2025	EUR	512		479 509,74	0,31
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>921 180,69</b>	<b>0,59</b>
FR0011427848 OATE 0,25%13-25072024 INDX	26/02/2013	25/07/2024	EUR	500 000	0,25	617 448,11	0,40
FR0014007KL5 RCI BANQUE 0,5%22-140725	14/01/2022	14/07/2025	EUR	333	0,50	303 732,58	0,19
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>1 122 335,95</b>	<b>0,72</b>
XS2441551970 GLDM SACHS GRP TV22-070225	07/02/2022	07/02/2025	EUR	1 120		1 122 335,95	0,72
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>16 125 916,10</b>	<b>10,33</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>1 514 054,38</b>	<b>0,97</b>
DE000DB7XJJ2 DEUTSCHE BANK 2,75%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	1 500	2,75	1 514 054,38	0,97
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>11 043 164,25</b>	<b>7,07</b>
FR0011440130 MACIF 5,5%13-080323	08/03/2013	08/03/2023	EUR	4	5,50	420 550,47	0,27
FR0011538222 BPCE 4,625%13-180723	18/07/2013	18/07/2023	EUR	20	4,625	2 058 708,77	1,32
FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR	14/04/2015	14/04/2025	EUR	800 000	2,70	778 882,35	0,50
FR0013367612 EDF TV18-PERP.	04/10/2018	31/12/2050	EUR	13		1 235 601,38	0,79
XS0867612466 SOC.GENERALE 4%13-070623 EMTN	07/06/2013	07/06/2023	EUR	15	4,00	1 537 775,55	0,99
XS0992293901 SOLVAY FIN.TV13-PERP.JR SUB	12/11/2013	31/12/2050	EUR	1 000		1 006 218,77	0,64
XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	3 070	3,00	3 109 718,23	1,99
XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	900	2,375	895 708,73	0,57
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>1 558 618,15</b>	<b>1,00</b>
XS0971213201 INTESA SANPAOL 6,625%13-130923	13/09/2013	13/09/2023	EUR	1 500	6,625	1 558 618,15	1,00
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>2 010 079,32</b>	<b>1,29</b>
XS0968913342 VW INTL FINANCE TV13-PERP.	04/09/2013	31/12/2050	EUR	1 000	5,125	1 017 259,73	0,65
XS1933828433 TELEFONICA EUROPE TV19-PERP.	14/03/2019	31/12/2050	EUR	10		992 819,59	0,64
<b>TOTAL Titres de créances</b>						<b>15 981 481,87</b>	<b>10,24</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>15 981 481,87</b>	<b>10,24</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociables</b>						<b>15 981 481,87</b>	<b>10,24</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>687 484,00</b>	<b>0,44</b>
BE0000339482 BELGIQUE 0,2%16-221023	28/04/2016	22/10/2023	EUR	70 000 000	0,20	687 484,00	0,44
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>1 734 832,37</b>	<b>1,11</b>
DE0001030542 ALLEMAGNE TV12-150423 INFLAT	23/03/2012	15/04/2023	EUR	140 000 000	0,10	1 734 832,37	1,11

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>6 630 593,45</b>	<b>4,25</b>
ES00000124W3 ESPANA 3,8%14-300424	29/01/2014	30/04/2024	EUR	300	3,80	311 459,75	0,20
ES0000012B62 SPAIN 0,35%18-300723	17/05/2018	30/07/2023	EUR	2 500	0,35	2 476 013,70	1,59
ES0000012H33 SPAIN 0%21-310524	07/01/2021	31/05/2024	EUR	4 000		3 843 120,00	2,46
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>996 347,87</b>	<b>0,64</b>
FR0127735837 ELIS NCP23022023	21/11/2022	23/02/2023	EUR	1 000 000		996 347,87	0,64
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>5 932 224,18</b>	<b>3,80</b>
IT0005045270 ITALY 2,5%14-011224	28/08/2014	01/12/2024	EUR	2 200	2,50	2 175 946,30	1,39
IT0005325946 ITALY 0,95%18-010323	01/03/2018	01/03/2023	EUR	3 750	0,95	3 756 277,88	2,41
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>12 845 026,07</b>	<b>8,23</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>12 845 026,07</b>	<b>8,23</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>12 845 026,07</b>	<b>8,23</b>
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	26,521		5 003 040,78	3,21
FR0007033477 CM-AM INSTIT.SH.TERM RC SI.6D			EUR	2 536,888575		5 497 209,22	3,52
FR0010941328 CM-AM OBLI ISR (C)			EUR	68,966		105 289,70	0,07
FR0011153378 CM-AM INFLATION RC SI.6DEC			EUR	19 475,488		2 239 486,37	1,43
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>318 375,00</b>	<b>0,20</b>
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	318 375		318 375,00	0,20
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>-318 375,00</b>	<b>-0,20</b>
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323			EUR	283		-318 375,00	-0,20

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(\* ) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(\* ) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(\* ) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI COURT TERME

Identifiant d'entité juridique: 9695003YGRTV0QQ0X709

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,23/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,23/10, en amélioration de 13 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1. KRED WIEDERAUFBAU 2,125%1	Entité garantie par	5,731	ALLEMAGNE
2. SPAIN 0%21-310524	Souverains	2,462	ESPAGNE
3. ITALY 0,95%18-010323	Souverains	2,406	ITALIE
4. BFCM EM 210524 3,0000%	Banques	1,992	FRANCE
5. PROV.DE QUEBEC 2,25%13-17	Divers	1,936	CANADA
6. KFW EM 150323 0,3750%	Entité garantie par	1,922	ALLEMAGNE
7. OAT 4,25%07-25102023	Souverains	1,765	FRANCE
8. SPAIN 0,35%18-300723	Souverains	1,586	ESPAGNE
9. MTN BNP PARIBAS SA 170420	Banques	1,568	FRANCE
10. ITALY 2,5%14-011224	Souverains	1,394	ITALIE



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

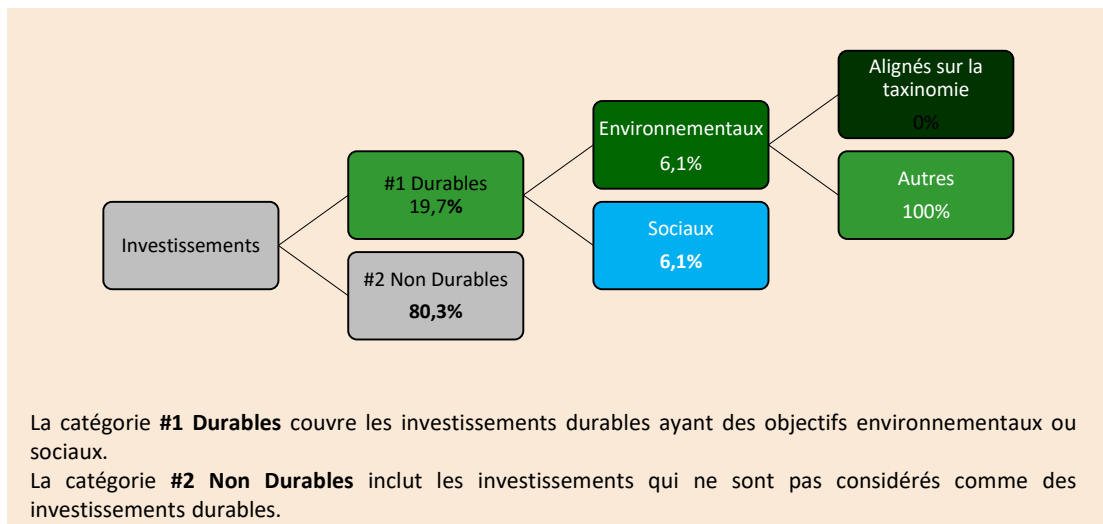
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les énergies
- La santé
- L'immobilier





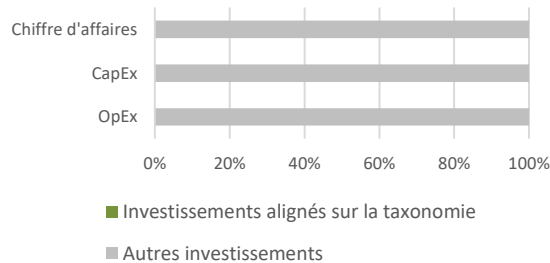
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

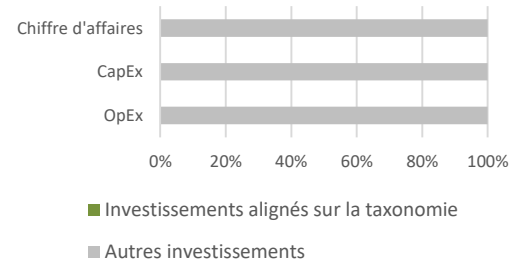
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 6,1% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 6,1%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM OBLI COURT TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM OBLI COURT TERME**  
OPCVM CONSTITUEE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI COURT TERME relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CM AM OBLI COURT TERME

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



2023.04.17 17:55:54 +0200